

Réunion CODEP du 01 avril 2025

Lèves

Compte rendu

Présents : B. MENAUT ; C. OELSCHLÄGER (en visio) ; C. JAN ; D. BRASSART ; A. QUÉRÉ ; T. ROCHE ; J GIUDUCCI ; F. NIANG.

Excusés : ; E. CINÇON ; Y-E. GARGASSON ; M. LEROUX.

Absents : M. ANDRAUD ; B. GUIBAUD ; A.HAYE.

Ouverture de la séance à 19h45

Ordre du jour :

- 1- Commissions : actions, projets
- 2- Subvention ANS : besoins, projets
- 3- Exposition photo danséo
- 4- Questions diverses

1. Commissions :

Commission NAP/NEV :

Différents sélectifs ont été faits depuis le début de la saison pour les Championnats de France qui se dérouleront à Étrel (56). 16 nageurs de Subaquatique Dunois se sont qualifiés, peut-être également Bruno du CSV.

La descente du Loir s'est déroulée en mars, compétition à la fois comme manche du trophée des rois et comme championnat départemental d'Eure-et-Loir, avec 109 participants dont 16 nageurs sans support.

La subvention versée par le CODEP est suffisante, pas de besoin supplémentaire à ce jour.

Handisub :

Des inscriptions PESH arrivent enfin dans nos clubs, 3 à Courville et 1 à Châteaudun.

Il n'y a pas eu d'action spécifique depuis la dernière réunion.

Attention, Fabirama reprécise que pour les formateurs EH1 ancienne formule sans qualification MPC, il reste jusqu'au 31/12/2025 pour passer la qualification. Au-delà de cette date, la certification EH1 sera perdue, les présidents de clubs devront faire attention en cas de besoin d'EH1 pour des personnes MPC !

Encore 10 EH1 dans les clubs ne sont pas à jour : 1 à Bonneval, 3 à Vernouillet, 1 à Courville et 5 à Chartres. Il faudrait que les personnes se manifestent ne serait-ce que pour répondre à savoir s'ils sont intéressés ou non.

Beñat précise qu'à Nogent-le-Rotrou, l'adjoint au maire a contacté le club pour développer une pratique handi®. Le Dispositif d'Accompagnement Médico-Éducatif a des créneaux piscines en journée, il faudrait envisager de pouvoir développer un partenariat.

Commission photo/vidéo :

Denise précise que la carte de vœu pour les fêtes a été réalisée.

8 personnes du département sont en formation avec l'appui de la région : 6 en photo et 2 en vidéo.

Le devis pour l'achat de matériel a été reçu et est validé par la trésorière. Cordula précise qu'il faudra envoyer la facture avec un RIB du magasin pour qu'elle puisse payer directement l'émetteur de la facture. Denise ajoute que tout le matériel du devis n'est pas disponible, qu'elle va refaire un point avant une commande définitive.

Adrien propose la mise en place d'une caution pour le prêt du matériel du CODEP. Denise est bien responsable du prêt et de la récupération du matériel, nettoyage compris.

Une check-list de ce qu'il faut absolument faire avant restitution du matériel va donc être rédigée.

Après discussion et vote, une caution de 500€ va désormais être demandée pour utiliser le matériel du CODEP.

Commission apnée :

Pas de président, mais Adrien précise qu'une manche de coupe de France s'est déroulée à Chartres. Cela faisait plus de 10 ans que le club de Chartres n'avait pas organisé une compétition d'apnée de cette ampleur.

Des titres départementaux ont été dispensés à cette occasion.

Pierre a pour mission d'envoyer quelques photos au web master pour le site du CODEP.

Commission technique :

La formation des initiateurs se poursuit depuis le stage initial de février. En mars 4 regroupements ont déjà eu lieu : 2 en pédagogie pratique les 2 et 30 mars à la piscine de Châteaudun, et 2 en pédagogie organisationnelle dans les locaux du CODEP à Lèves.

Pour le mois d'avril, il y a les vacances scolaires, il y a tout de même de programmée une pédagogie organisationnelle à Lèves le 24/04, et une pédagogie pratique le 27/04, dont le lieu reste à trouver car la piscine de Châteaudun est occupée par une compétition de natation.

Beñat précise qu'à Nogent-le-Rotrou une fosse de plongeon de 5m extérieure serait disponible, il se renseigne pour un créneau de 10h à 12h le 27 avril.

Il va également regarder le calendrier pour proposer des dates pour le mois de mai.

TIV :

Alain précise que 2 recyclages ont eu lieu en 2024.

Une formation initiale pour devenir TIV est prévue les 15 et 16 novembre 2025, avec déjà 9 stagiaires inscrits.

Un recyclage pour 11 personnes prévu le 13 décembre 2025.

Matériel :

Didier se demande où est le matériel de secourisme. Cissou pense qu'il est toujours à Châteaudun et demande à Sam si c'est bien le cas. Après investigation, le matériel est bien à Châteaudun, il sera rapporté le 24/04 lors de la séance de pédagogie organisationnelle des initiateurs.

Commission Bio/Environnement :

Pas de président ni de communication envoyée au préalable.

Commission PSP :

Pas de président ni de communication envoyée au préalable.

2. Subvention ANS :

Beñat demande à Fabirama de lui renvoyer le CR financier de la subvention ANS pour le séjour à Cerbère.

3. Agrément PSC:

Beñat demande s'il serait opportun de valider certains de nos formateurs pour devenir formateur PSC. Après discussion il va de soit qu'il n'est pas question de mobiliser nos formateurs pour réaliser des formations PSC pour des personnes extérieures à nos clubs. Mais s'il est possible de trouver des équivalences pour que certains de nos plongeurs puissent être formateurs PSC pour aider aux formations ANTEOR, etc... pourquoi pas.

Une demande aux présidents de clubs pour un recensement de leur formateurs PSC dans leur rang est prévue.

4. Questions diverses

- Didier précise que le CDOS continue la mise en place de conférences d'informations sur les violences dans le sport, et donne les prochaines dates et lieux.
 - 10/04 Villages Vovéens
 - 29/04 La Loupe
 - 06/05 Logron
 - 20/05 Bonneval
 - 02/06 Chartres
 - 12/06 Dans la communauté de communes « entre Beauce et Perche »
 - 17/06 Dreux
- Beñat précise pour ceux qui ne l'auraient pas lu que Denise est mise à l'honneur dans le dernier SUBAQUA pour une photo.

Clôture à 21h

La secrétaire

Cécile JAN